



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

المجلس الدستوري

Conseil constitutionnel

Le cabinet



Communiqué de presse

Alger le 4 novembre 2021

Le Président du Conseil constitutionnel M. Kamel Feniche s'est entretenu, ce jour, en marge des travaux du 5eme dialogue de la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, avec la Présidente de l'institution la juge Mme Imani Daud Aboud.

Au cours de cette rencontre à laquelle ont également assisté l'Ambassadeur d'Algérie en Tanzanie Ahmed Djalal, et Mme Salima Mousserati, membre du Conseil constitutionnel, les deux parties ont passé en revue les perspectives de coopération et convenu de renforcer les échanges afin de permettre à l'organe judiciaire de l'Union Africaine de remplir sa mission de promotion des droits de l'homme et des peuples. Mme Imani a insisté sur l'apport que peut apporter l'Algérie à l'action de la Cour, compte tenu de son poids au sein des institutions africaines et de son expérience avérée dans les questions relevant notamment de la justice et de la protection des droits de l'homme.

Le Président du Conseil constitutionnel a souligné, par ailleurs, l'importance du dialogue judiciaire et fait part de son appréciation pour les efforts déployés par la Cour pour sa bonne organisation. A été également évoquée lors de l'entretien la volonté de l'Algérie d'être davantage présente dans le personnel de la Cour. Des candidatures pour les postes de greffier adjoint et de directeur des ressources humaines ont été présentées par notre pays.

M. Feniche a invité son interlocutrice à se rendre en visite en Algérie, invitation qui a été acceptée avec plaisir. Il a également remis des présents à son hôte.



